



Hôtel de ville
66700 ARGELES
SUR MER

RESTAURANT

SCOLAIRE

MATERNELLE

PRIMAIRE

Inscription
ou
ré-inscription

**Service
affaires
scolaires**

04 68 95 34 45
asso@ville-argelessurmer.fr

**TOUT
DOSSIER
INCOMPLET
SERA REJETÉ**

**TOUT CHANGEMENT
D'ADRESSE, DE
TÉLÉPHONE,
INSCRIPTION OU
RADIATION DOIT
ÊTRE SIGNALÉE
IMPÉRATIVEMENT
EN MAIRIE**

**LE
RENOUVELLEMENT
DE LA CANTINE
N'EST PAS
AUTOMATIQUE**

Ecoles primaires
Ecoles maternelles

CURIE-PASTEUR MOLIERE
 GRANOTERA HERRIOT TAMARIS

Inscription au restaurant scolaire à compter du

➤ Pour les personnes qui n'ont pas choisi le prélèvement un chèque correspondant au premier mois de consommation est à joindre au dossier.

au mois
 à la journée préciser les jours lundi mardi jeudi vendredi

Responsable financier père mère

Si garde alternée (joindre une copie du dernier jugement)

- semaine paire père mère responsable financier :
- semaine impaire père mère responsable financier :

Renseignement sur l'enfant

Nom et prénom

Date de naissance/...../.....

Sexe F M Projet d'Accueil personnalisé (PAI) oui non

Nom de l'école Classe

Responsable 1

père mère autres, à préciser :

Situation familiale :

célibataire union libre pacsé (e)
 marié (e) veuf (ve) divorcé (e) séparé (e)

Nom et prénom

Adresse

Code postal Ville

E mail @.....

Tél dom/...../...../...../..... tél portable/...../...../...../.....

profession

Tél professionnel/...../...../...../.....

autre (retraite, congé parental)

Responsable 2

père mère autres, à préciser :

Situation familiale :

célibataire union libre pacsé (e)
 marié (e) veuf (ve) divorcé (e) séparé (e)

Nom et prénom

Adresse

Code postal Ville

E mail @.....

Tél dom/...../...../...../..... tél portable/...../...../...../.....

profession

Tél professionnel/...../...../...../.....

autre (retraite, congé parental)

Modalités de paiement

- En mairie (avant le 10 de chaque mois en cours) par chèque ou en espèces
- Par prélèvement automatique (joindre un RIB correspondant au responsable financier)

Justificatifs à fournir obligatoirement le jour du dépôt de dossier

- Le livret de famille parents et de l'enfant ;
- Le justificatif domicile nominatif de moins de 3 mois *
- En cas de séparation des parents : documents concernant la garde de l'enfant.
- Le justificatif d'activité professionnelle du foyer (attestation employeur, contrat, feuilles salaires récentes, contrat de travail, attestation de formation, extrait Kbis, extrait K, extrait D1, numéro Siren).
- Un RIB si prélèvement du responsable financier et prélèvement SEPA rempli.

*Justificatifs de domicile recevables : facture d'eau, EDF, attestation assurance habitation, attestation CAF, quittance de loyer d'un organisme, attestation d'assurance habitation, attestation sécurité sociale).

Attention : si hébergé attestation sur l'honneur de l'hébergeant + facture + carte d'identité

Signature du responsable légal de l'enfant

Je soussigné reconnais avoir pris connaissance du règlement et certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je m'engage à communiquer tout changement de situation familiale, professionnelle.

Date et signature :

Le :/...../ 2021

Le dossier COMPLET est à déposer auprès du service associations / services affaires scolaires
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
04 68 95 34 45
asso@ville-argelessurmer.fr